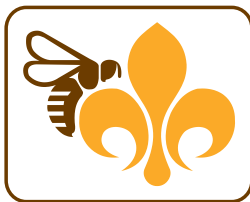


**Mémoire présenté lors de la
Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire du Québec (CAAAQ)**

L'apiculture à considérer à sa juste valeur en agriculture

Présenté par



**FÉDÉRATION DES APICULTEURS
DU QUÉBEC**

14 mai 2007

Table des matières

Introduction	2
Opportunités du secteur apicole pour la relève	4
Produits et services en apiculture à découvrir	5
Problématiques et solutions en apiculture	6
1. Sous financement de la <i>FAQ</i> et multiplication des organisations apicoles	6
2. Problématique d'étiquetage, importation et prix du miel	7
3. Environnement, pesticides et OGM	8
4. Nouvelles maladies affectant les ruches	10
5. Relève et transfert de ferme apicole	11
6. Enseignement de l'apiculture	11
7. Recherches en apiculture	12
8. Encadrement technique et services-conseils	12
9. Crise du revenu	13
Réalisations récentes de la <i>FAQ</i>	14
Conclusion	15
Annexe 1	16

Introduction

La *Fédération des Apiculteurs du Québec (FAQ)* représente les apiculteurs possédant plus de 90 %¹ des ruches du Québec. Elle est l'organe officiel des apiculteurs. Depuis sa création en 1979, la *Fédération* a largement contribué à l'avancement de l'apiculture. Bien que l'apiculture soit souvent l'enfant oublié du secteur agricole, elle joue un rôle central et primordial dans le développement de l'agriculture moderne. La pollinisation par les abeilles est une réalité incontournable puisque la grande majorité des fruits et des légumes requière une fécondation par l'intermédiaire des pollinisateurs. Or, les abeilles sont les seuls pollinisateurs facilement manipulables et déplaçables. De plus, elles sont dans plusieurs cas les seules à faire la différence comme par exemple dans la production de bleuets et de canneberges. Selon *Domingos de Oliviera*, chercheur à l'*Université de Montréal*, les abeilles engendrent pour les productions fruitières des revenus supplémentaires de 15 dollars pour chaque dollar de miel vendu. D'un autre côté, le travail des abeilles représente presque 40 % de l'assiette alimentaire des québécois, ce qui en fait l'une des productions les plus essentielles à l'alimentation humaine. Encore là, l'apiculture souffre d'un manque de reconnaissance, d'investissements et d'enseignement. De plus, le domaine apicole subit les mêmes problèmes que le domaine agricole : manque de relève, revenus à la baisse, diminution du nombre de fermes, augmentation de la grosseur des exploitations, augmentation du nombre des maladies, augmentation des coûts d'exploitation et diminution de travailleurs compétents. Ces lacunes nous font réaliser tout le travail qu'il reste encore à faire par tous les acteurs du domaine agricole pour favoriser une agriculture diversifiée, vivante et saine.

Et pourtant, l'heure est grave puisque l'agriculture moderne est confrontée à des défis importants reliés à la mondialisation. Il est maintenant l'heure de chercher des solutions afin de protéger la pérennité alimentaire des citoyens du Québec. Il est temps de trouver ou d'inventer les meilleurs outils permettant ainsi aux québécois d'affronter l'avenir avec plus de certitude.

¹ Selon Jean-François Doyon, président de la *Fédération des Apiculteurs du Québec*.

Fédération des Apiculteurs du Québec

L'objectif principal de ce mémoire est de faire réaliser aux québécois, aux gouvernements et aux différents intervenants du milieu agricole, l'importance de l'apiculture et de son potentiel pour le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Le deuxième objectif est de présenter les problématiques spécifiques du secteur apicole. L'objectif final est de proposer différentes solutions pour permettre d'améliorer ou de régler les problèmes majeurs liés au domaine agricole et agroalimentaire.

Situation et importance de l'apiculture

Le Québec produit environ 8 % de la production en miel au Canada. Au Québec, l'offre correspond à 25 % de la demande en miel ce qui en fait un importateur. Malheureusement, au lieu de combler cette différence par le miel canadien, les emballeurs québécois préfèrent acheter du miel importé (souvent argentin) étant donné le coût plus faible de ce miel comparativement au miel canadien.

Au Québec, selon le *MAPAQ*², le nombre d'apiculteurs est passé de 240 en 2001 à 378 en 2006. Par contre, il n'est pas possible de tirer des conclusions sur une augmentation du nombre d'apiculteurs puisque depuis 2005, la situation a radicalement changé étant donné l'obligation légale de s'enregistrer comme propriétaire de ruches. En réalité, le nombre d'apiculteurs est à la baisse. Le nombre de ruches est passé quant à lui de 30 000 en 2001 à 41 400 en 2006. La production de miel est passée de 1650 t en 2001 à 1944 t en 2006. La moyenne d'âge des apiculteurs est plutôt élevée ce qui augmente la pression sur la production présentant en plus un problème de relève.

Abeilles et fleurs sont indissociables. Leur relation mutuellement bénéfique est largement responsable de la biodiversité végétale. Les abeilles contribuent à la reproduction sexuée (pollinisation), donc à la survie et à l'évolution, de plus de 80 % des espèces de plantes à fleurs (angiospermes), ce qui représente plus de 200 000 espèces de plantes. La pollinisation constitue la contribution essentielle des abeilles à l'agriculture. Les abeilles peuvent :

² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Fédération des Apiculteurs du Québec

- augmenter la quantité en fruit, en légume et en huile de plusieurs productions
- augmenter la qualité des fruits, des légumes et des graines
- produire miel, pollen, cire, propolis, gelée royale et venin
- faire pression sur certains insectes nuisibles
- être utilisées comme indicateur environnemental

Les recettes monétaires du domaine apicole sont évaluées à 8 millions de dollar au Québec en 2006. Ces recettes représentent les revenus des apiculteurs mais il faut y ajouter les recettes engendrées par les abeilles pour les autres productions. Au Canada, la valeur est estimée à 782 millions de dollars³. Par contre, le lien de dépendance alimentaire de l'humain (40 % lié à l'abeille) dépasse de beaucoup la valeur économique de la production. Il est temps de réaliser la place importante de l'abeille dans le grand domaine de l'agriculture.

Opportunités du secteur apicole pour la relève

- La consommation annuelle moyenne de miel au Québec est de 0,81 kg/personne de sorte que les besoins sont nettement supérieurs à la production (l'offre correspond à 25 % de la demande). Cette différence est comblée par le miel d'importation, dont on connaît peu de choses en ce qui concerne les méthodes et normes de travail et d'extraction du miel. Cette méconnaissance peut entraîner des doutes sur sa qualité et sur sa salubrité, comparativement au miel d'ici, car les normes sanitaires du Québec sont très élevées.
- Le secteur apicole dispose d'un potentiel intéressant de 60 000 ruches, sans effet de compétition, et ce sans dépasser la demande québécoise en miel selon le *MAPAQ*. Il manque donc 19 000 ruches puisque, selon le dernier recensement de 2006, il y a au Québec 41 000 ruches.
- Le besoin en ruches pour les services de pollinisation ne cesse d'augmenter et cela se traduit principalement par le prix obtenu par leur location. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le prix moyen de location des ruches a augmenté de 18,30 \$/ruche soit une augmentation de l'ordre de 35 %. Pour les bleuetières, le prix de

³ Statistiques Canada, Février 2000.

location a même atteint une valeur record de 110 \$/ruche en 2004. Le manque de ruches du Québec pour la pollinisation prive l'industrie apicole de revenus de l'ordre de 700 000 \$ selon le *MAPAQ*. Cette situation, pour l'instant, profite aux apiculteurs ontariens.

- Les rendements en miel au Québec (50 kg/ruche) sont supérieurs aux rendements des plus grands producteurs de miel au monde (Chine, Argentine et États-Unis) qui sont de l'ordre de 30 kg/ruche selon le *MAPAQ*.
- En comparaison avec les autres secteurs agricoles, l'investissement par rapport au revenu est nettement moins élevé dans le domaine apicole. Pour un rucher commercial de 300 ruches qui occupe un exploitant à temps plein, l'investissement⁴ s'établit à près de 300 000 \$ et génère un bénéfice net annuel pouvant atteindre 35 000 \$.

Produits et services en apiculture à découvrir

Le produit apicole le plus populaire est sans contredit le **miel**. D'ailleurs, le miel possède plusieurs avantages par rapport au sucre de table raffiné. À poids égal, le miel contient 25 % moins de calories et contient plusieurs autres nutriments essentiels pour l'alimentation. Le miel est le seul aliment connu à ce jour qui ne pourrit pas. Un avantage non négligeable pour un produit alimentaire. Finalement, le miel est l'édulcorant le moins dommageable à l'environnement⁵. Effectivement, lorsque comparé aux autres édulcorants, le miel utilise beaucoup moins d'énergie pour être mis sur les tablettes des épiceries. Le miel ne subit aucune transformation et il est consommé presque exclusivement au niveau local.

Le **pollen** est un autre produit récolté par les abeilles. Il est une excellente source de protéines facilement assimilables. Il peut être un substitut à la viande pour les végétariens.

La **cire d'abeille** est un produit pouvant remplacer les cires d'origine pétrolière. La cire d'abeille est une cire d'excellente qualité pouvant servir pour la fabrication de crème

⁴ Tiré de Apiculture Budget 300 colonies, Références économiques en agriculture CRAAQ, AGDEX 616/821b, janvier 2004.

⁵ Andony Melathopoulos, Agriculture et Agroalimentaire Canada, mai 2006.

Fédération des Apiculteurs du Québec

hydratante pour la peau, de savons, de baume pour les lèvres, de protecteur pour le cuir et le bois, ou simplement comme chandelle. L'intérêt pour la cire d'abeille réside au niveau de l'aspect écologique étant donné que le carbone qu'elle contient est d'origine naturel sans ajouter de carbone au cycle naturel de celui-ci.

La **propolis** est un produit apicole peu connu des consommateurs. Pourtant, il est démontré que la propolis a des effets positifs sur la santé humaine dont la guérison de plusieurs maladies épidermiques et pour la gorge. La propolis a aussi un effet bénéfique sur le système immunitaire des humains.

La **gelée royale** et le **venin** d'abeille sont d'autres produits apicoles à faire découvrir puisqu'ils possèdent tous les deux des effets positifs sur la santé humaine. Il a été scientifiquement démontré que le venin d'abeille diminue les symptômes de la sclérose en plaque et des maladies arthritiques.

Problématiques et solutions en apiculture

1. Sous financement de la *FAQ*⁶ et multiplication des organisations apicoles

Depuis plusieurs années, la *FAQ* souffre d'un sous-financement, ce qui nuit au développement et au suivi que requière la production apicole. Le conseil d'administration de la *FAQ* travaille sur l'élaboration d'un projet collectif qui permettrait de résoudre ce problème récurrent de financement. L'objectif recherché étant d'avoir le meilleur outil pour la plus grande majorité d'apiculteurs permettant de solutionner le financement de la Fédération, de stabiliser ou encore mieux d'augmenter le revenu des apiculteurs, de contribuer aux fonds de recherches et de pouvoir faire de la publicité générique des produits apicoles québécois.

Ce travail a été plus d'une fois compromis par un conflit opposant une autre organisation apicole dont malheureusement le travail de désinformation a fait avorter toute mise en œuvre de projets structurants et présentant pour la production apicole des bénéfices importants. Selon nous, cette division ne devrait plus être tolérée par le *MAPAQ* et ce

⁶ Fédération des Apiculteurs du Québec.

Fédération des Apiculteurs du Québec

dernier devrait, par souci, de voir progresser le secteur de l'apiculture, reconnaître le travail et les efforts de la Fédération des apiculteurs en la reconnaissant comme seule association pour les apiculteurs.

Solutions

- Mise en place d'un projet collectif québécois.
- Cotisation équitable obligatoire pour tous les apiculteurs.
- Reconnaître la *Fédération des Apiculteurs* comme le seul organisme représentant les apiculteurs du Québec.

2. Problématique d'étiquetage, importation et prix du miel

L'étiquetage des pots de miel est si mal fait que le consommateur ne peut différencier la provenance réelle du contenu du pot de miel. Malgré que cette problématique soit sous juridiction fédérale, le gouvernement provincial peut faire des pressions pour faire avancer les discussions et régler le problème. Au Québec, les miels d'importation représentent 75 % des ventes ce qui cause en grande partie l'effondrement des prix sur le marché québécois. De plus, en 2005 et 2006, les apiculteurs ont vendu en moyenne leur miel à 1,00 \$/lb même si le coût de production établie par la *FADQ (Financière Agricole du Québec)* est de 1,75 \$/lb de miel pour les entreprises apicoles du Québec. C'est pourquoi la *FAQ* désire étudier et mettre en place, avec l'accord des apiculteurs, un projet collectif permettant de faire une pression à la baisse sur les importations de miels étrangers et améliorer le prix obtenu par les apiculteurs (en accord avec les règles de l'OMC⁷). De plus, il est primordial que le gouvernement soutienne les agriculteurs en créant des publicités vantant les bonnes habitudes de consommation et l'importance de la consommation locale et régionale des produits alimentaires québécois afin de soutenir l'industrie agricole et agroalimentaire. Finalement, la publicité favoriserait l'ensemble de l'économie québécoise, augmenterait les revenus à la ferme, augmenterait les impôts perçus par les gouvernements ainsi que la création d'emplois. Pour ce faire, nous avons un exemple concret, puisque l'industrie viticole ontarienne a fait exactement ça il y a

⁷ Organisation mondiale du commerce

Fédération des Apiculteurs du Québec

quelques années. Ils ont créé 5000 nouveaux emplois découlant directement d'une publicité favorisant l'achat de vins ontariens.

Solutions

- Soutien à la *FAQ* par les gouvernements pour faire modifier les lois sur l'étiquetage des pots de miel.
- Soutenir l'achat de miel 100 % québécois et des autres produits apicoles à haute valeur ajoutée.
- Faire respecter les normes environnementales et sanitaires du Canada et du Québec pour les produits importés.
- Création de publicités vantant les bonnes habitudes de consommations pour les québécois pour stimuler l'économie provinciale, création d'emploi et ainsi soutenir les entreprises de la province.
- Création de publicités vantant les produits alimentaires québécois et l'achat local.

3. Environnement, pesticides et OGM

L'abeille est un véritable témoin de la dégradation de l'environnement. Les *OGM* cultivés, les pesticides systémiques, les semences enrobées utilisés dans l'agriculture nous forcent à nous interroger sur l'impact de ces produits sur la santé humaine et dans notre cas précis, sur l'impact que ces produits ont sur la santé des abeilles. Des études semblent les accuser, d'autres n'arrivent pas à démontrer hors de tout doute, les effets négatifs de ces produits. L'abeille est en contact direct avec la nature et l'agriculture en général. Sa grosseur comparée aux humains et son occupation de pollinisateur principal, la rendent extrêmement vulnérable à subir les contrecoups de tous ces produits. Bien que ceux-ci soient homologués et autorisés par nos gouvernements, ils le sont en mesure de l'effet que ceux-ci peuvent avoir sur l'être humain et non sur des êtres vivants beaucoup plus petits, plus fragiles et dont le contact direct avec le produit peut présenter plus de conséquences graves pour ces derniers. Nous trouvons qu'il est grand temps que les gouvernements et les fournisseurs de ces produits (compagnies pharmaceutiques, etc.) travaillent à offrir au secteur agricole des produits plus écologiques et plus harmonieux avec l'ensemble de la nature. Selon les études de pollinisation effectuées sur le canola transgénique par *Domingos de Oliviera*, les plantes génétiquement modifiées ne sont

Fédération des Apiculteurs du Québec

pratiquement plus visitées par les abeilles ce qui diminue le rendement global de la plante (moins de graines) et le rendement en miel des apiculteurs.

Dernièrement, les apiculteurs américains ont constaté des pertes énormes sans pouvoir identifier le problème. Cette situation de pertes importantes se concrétisent également au Canada, sans pour autant que nous puissions affirmer que c'est le même problème. Nos voisins l'ont appelé «Colony Collapse Disorder» (CCD) ou syndrome d'effondrement de la colonie. Toutes les hypothèses sont encore étudiées et les produits cités ci-dessus en font partie.

C'est depuis les années 1990, que nous avons constaté que de nouvelles substances, non sélectives, agissent sur le système nerveux des insectes : on les dit neurotoxiques. Ce qui les différencie des anciennes, c'est leur pouvoir systémique, ajouté au fait qu'elles agissent à des doses très faibles et avec une action particulière sur les cellules nerveuses. Elles sont deux à être utilisées actuellement :

- **L'imidaclopride** est contenu dans les produits : *Gaucho, Confidor, Advantage et Admire*.
- **Le fipronil** se trouve dans les produits : *Régent TS et MG, Métis, Texas, Jumper, Zoom, Schuss et Frontline*.

En France, les chercheurs et les apiculteurs ont pu observer des liens très étroits entre la proximité de champs de grande culture (tournesol ou maïs) et les problèmes de toxicité dans la ruche. De plus, il y a plusieurs autres substances pouvant affecter l'abeille (voir tableau en annexe 1). Toutes ces recherches et constatations devraient nous conduire à plus de prudence dans l'utilisation de ces différents produits, à l'évaluation de notre façon de faire de l'agriculture et à nos choix de produits à cultiver. Il est temps que les décideurs enlignent leur choix vers une agriculture diversifiée, saine et favorisant le développement durable.

Solutions

- Réévaluer l'utilisation des *OGM* (maïs BT, canola transgénique, etc.) et pesticides (imidaclopride, fipronil et autres substances décrites dans le tableau en annexe 1)

dont l'utilisation présente des effets préjudiciables à la santé de l'abeille permettant ainsi de soutenir de façon durable l'agriculture diversifiée.

- Mettre en place l'étiquetage obligatoire des *OGM*.
- Ajouter une taxe aux produits importés en fonction du kilométrage pour inclure les externalités négatives comme les gaz à effet de serre et autres contaminants dus aux transports (exemple : taxe kyoto).
- Mettre en application le principe de précaution⁸ à la protection de l'environnement.
- Mettre tout mettre en œuvre pour inclure fidèlement les coûts environnementaux et autres externalités négatives du système économique sur les produits d'importation.
- Obliger les fournisseurs de produits d'insecticides, de pesticides et de semences à fournir au secteur agricole des produits plus écologiques et variés pour un développement durable mais surtout de permettre aux producteurs le choix des semences (favoriser les semences locales et régionales).
- Protéger l'eau en l'inscrivant comme bien publique dans le Code civil.
- Soutenir le développement de l'agriculture biologique.

4. Nouvelles maladies affectant les ruches

En 2003, le Québec a connu la pire crise apicole de son histoire puisqu'un parasite (*Varroa destructor*) a causé la perte de 50 % des ruches. Cette maladie a profondément fragilisé les entreprises apicoles. Les pertes de revenus ont été considérables pour l'ensemble des apiculteurs. Les dépenses ont été augmentées par l'achat de colonies afin de combler les pertes. Ce parasite est maintenant de mieux en mieux contrôlé. Malheureusement, le Québec pourra difficilement échapper aux nouvelles maladies comme par exemple le petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*) qui cause en ce moment des pertes énormes aux Etats-Unis. Cette année même, les pertes sont énormes puisqu'elles sont déjà en moyenne de 40 %. Plusieurs productions vont en souffrir étant donné le manque de ruche pour la pollinisation.

⁸ **Le principe de précaution** : D'après la loi Barnier de 1995 en Europe, il s'agit d'« un principe selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ».

Solutions

- Création d'un fond d'urgence pour soutenir les pertes des entreprises apicoles.
- Instauration du principe d'écoconditionnalité en agriculture.
- Services-conseils en apiculture.
- Vulgarisation et informations sur les maladies.
- Soutenir la recherche en apiculture.

5. Relève et transfert de ferme apicole

Il y a au Québec un manque évident et urgent de relève sur les fermes apicoles. Les entreprises ne trouvent donc pas d'acheteur et elles sont donc habituellement liquidées. De plus, la moyenne d'âge des apiculteurs est l'une des plus élevée lorsque comparée à la moyenne d'âge des autres productions agricoles.

Solutions

- Tout faire au Québec pour favoriser l'apiculture et ainsi favoriser l'agriculture en général (surtout la relève).
- Favoriser et soutenir la relève et les entreprises à dimension humaine de façon équitable.
- Créer un fonds important de prêts pour la relève dans le cas d'un démarrage à temps partiel et pour l'établissement.
- Modifier le programme Prime-Vert pour permettre l'accès aux nouvelles entreprises.
- Décentraliser les pouvoirs vers les régions.

6. Enseignement de l'apiculture

Il n'y avait, à toutes fins pratiques, aucune formation technique et approfondie au Québec sur l'apiculture. Le problème devrait bientôt être résolu puisqu'un tout nouveau cours est maintenant disponible. Cette formation professionnelle est de niveau collégial avec stages pratiques permettant ainsi au nouveau diplômé d'être fonctionnel en milieu de

Fédération des Apiculteurs du Québec

travail. Malheureusement, le *Ministère de l'Éducation du Québec* a refusé dernièrement le financement du cours et donc nous ne savons pas s'il se donnera.

Solution

- Financer le cours collégial professionnel du cours apicole du Collège d'Alma par le gouvernement.

7. Recherches en apiculture

Depuis 2003 entre autres, la *FAQ* en partenariat avec le *CRSAD*, a contribué en argent, en ressources, en main d'œuvre à plusieurs projets de recherches financés en grande partie par le *MAPAQ* et le *CDAQ* afin d'améliorer la génétique et la résistance des abeilles. Ces projets sont transmis et expliqués aux apiculteurs dans des rencontres ou des textes dans notre revue. La *FAQ* continue de soutenir et de contribuer financièrement à d'autres projets, mais désire, par la réalisation d'un projet collectif, exiger la contribution de tous les apiculteurs, membres et non-membres afin que la recherche puisse continuer et qu'une plus grande équité s'installe parmi tous les apiculteurs bénéficiaires de ces précieux travaux.

Solutions

- Mise en place d'un projet collectif en apiculture.
- Création d'un fonds de recherche par le gouvernement pour l'apiculture afin de soutenir l'agriculture en général.

8. Encadrement technique et services-conseils

Depuis l'année dernière, la Fédération a engagé un agronome pour l'encadrement technique des apiculteurs. Le travail de ce conseiller, permet de transférer et de vulgariser les bonnes pratiques apicoles et les dernières connaissances pertinentes. De plus, il peut faire un diagnostic de la ferme permettant à l'apiculteur de connaître ses forces et ses faiblesses et ainsi améliorer l'efficacité de l'entreprise. Il est primordial que des énergies soient mises pour permettre la viabilité de ce service. Le démarrage ayant été assez difficile considérant la nouveauté du projet, les fonds nécessaires pour faire

rouler le service sont presque déjà épuisés. Comme ce service est essentiel à la production apicole, nous demandons que toutes les ressources humaines et financières soient mises à contribution pour permettre la continuité de ce programme.

Solutions

- Mise en place d'un projet collectif en apiculture.
- Poursuite de la subvention gouvernementale pour le conseiller apicole provincial.
- Création d'un poste de répondant apicole provincial.

9. Crise du revenu

Depuis plusieurs années, les apiculteurs comme les agriculteurs subissent les effets pervers de la mondialisation et les revenus nets sont à la baisse. Les apiculteurs ont eu d'énormes pertes en ruches, ces dernières années, causées principalement par de nouvelles maladies affectant du même coup la rentabilité des entreprises. La *FAQ* regarde et étudie plusieurs projets collectifs pouvant permettre d'améliorer et d'augmenter de façon importante et durable le revenu des apiculteurs.

Solutions

- Favoriser la culture des plantes mellifères (commerciales⁹ et sauvages¹⁰) par crédit d'impôt et autres mesures fiscales attrayantes pour producteurs agricoles.
- Tout faire au Québec pour favoriser l'apiculture et ainsi favoriser l'agriculture en général.
- Mise en place d'un réseau provincial de marchés publics favorisant les producteurs locaux et régionaux.
- Création de publicités vantant les bonnes habitudes de consommations pour les québécois pour stimuler l'économie provinciale, création d'emploi et ainsi soutenir les entreprises de la province.
- Création de publicités vantant les produits alimentaires québécois et l'achat local pour stimuler l'économie, la création d'emploi et ainsi soutenir et protéger les agriculteurs de la province.

⁹ Plantes commerciales mellifères : trèfle, luzerne, sarrasin, etc. Ajouter.

¹⁰ Plantes sauvages : ne plus tondre les bords de route et fossés. Ajouter.

Fédération des Apiculteurs du Québec

- Réorienter l'argent de agriculture industrielle vers une agriculture de haute valeur ajoutée.
- Ajouter une taxe aux produits importés en fonction du kilométrage pour inclure les externalités négatives comme les gaz à effet de serre et autres contaminants dus aux transports.
- Tout mettre en œuvre pour inclure fidèlement les coûts environnementaux et autres externalités négatives du système économique sur les produits d'importation.
- Transférer les assurances stabilisations et récoltes en support aux familles agricoles plutôt qu'en fonction des unités de productions.
- Décentraliser les pouvoirs vers les régions.
- Baliser les profits des intermédiaires commerciaux pour transférer les bénéfices aux consommateurs (Cas vécu lors de la fermeture des frontières de la maladie de la vache folle au Canada).

Réalisations récentes de la *FAQ*

- Construction d'un site internet de la *FAQ* avec page «*Producteurs*» permettant de trouver les apiculteurs sur la carte du Québec (Route du miel).
- Étude d'un projet collectif rassembleur pouvant améliorer la situation des apiculteurs de façon durable et équitable.
- Soutien et financement de recherches sur l'amélioration génétique des d'abeilles.
- Mise en place d'un conseiller apicole provincial avec services-conseils spécialisés en apiculture en collaboration avec l'*UPA* et le *MAPAQ*.
- Soutien d'une recherche sur les contaminants pouvant affecter les abeilles au Québec.
- Nouveau dépliant explicatif sur la *FAQ*.
- Support au développement d'une formation en apiculture en collaboration avec le Collège d'Alma.

Conclusion

Une conscientisation de toute la population et du monde agricole, lui-même, est indispensable au maintien du développement durable de l'agriculture. Pour les apiculteurs, les enjeux sont de taille. Conserver un cheptel d'abeilles fort, capable de continuer le travail de pollinisation des fruits et légumes. Ces derniers sont de plus en plus en demande par une population plus soucieuse de sa santé. La pollinisation est également un revenu important pour les apiculteurs et par ricochet pour les producteurs de fruits et de légumes. Il ne faut pas oublier que 40 % de notre assiette provient directement ou indirectement de l'apiculture, par ce travail de pollinisation des abeilles. Un autre point important que les consommateurs revendiquent de plus en plus et les producteurs également, c'est un étiquetage clair et simple qui permet de reconnaître les produits réellement québécois. Les gens ne veulent plus qu'on leur fasse croire qu'ils achètent des produits québécois parce que l'emballage est fait ici ou qu'il y a eu quelques gouttes de miel québécois ajoutées au miel argentin. Les gens veulent des termes clairs et de la transparence.

En fait, c'est la population du Québec qui aura le dernier mot et qui décidera si elle fait les choix nécessaires pour soutenir son agriculture et conserver sa souveraineté alimentaire. Par contre, des gestes concrets des gouvernements sont nécessaires pour leur faciliter la tâche. Favoriser un étiquetage clair et simple, promouvoir l'achat des produits québécois, établir des normes, des règles, des lois qui favoriseront un développement durable et voire même, forceront les entreprises à se conformer à des normes de production plus écologiques, donc plus sûres pour l'environnement et les êtres vivants.

Nous avons une belle occasion de se poser les bonnes questions, de trouver des solutions ensemble, population, intervenants, producteurs, fournisseurs et autres, ne la manquons pas.

Auteur :

Raphaël Vacher, apiculteur, administrateur à la *FAQ* et président du syndicat des apiculteurs de la région de Québec et de l'Est du Québec.

Annexe 1

Toxicité relative des insecticides pour les abeilles domestiques

Produit(s)	Matière active
Extrêmement toxiques. Ne pas appliquer sur des cultures en fleurs.	
Admire	imidaclopride
Agri-Mek 1.9EC	abamectine
Cygon 480AG; Lagon 480E	diméthoate
Ripcord 400EC	cyperméthrine
Decis 5EC	deltaméthrine
Diazinon 500 E, Diazinon 50W, DZN 600 EW	diazinon
Dibrom	naled
Furadan 480F	carbofuran
Imidan 50WP	phosmet
Lannate	méthomyl
Lorsban 15 G, Lorsban 4 E, Lorsban 50W, Pyrifos 15 G, Pyrifos 50 W, Pyrinex 480 EC	chlorpyrifos
Malathion 25W, Malathion 500 E	malathion
Matador 120EC	cyhalothrine- lambda
Monitor	méthamidophos
Orthene	acéphate
Pounce	perméthrine
Pyramite	pyridabène
Ripcord 400 EC	cyperméthrine
Sevin XLR	carbaryl
Success 480SC	spinosad
Vydate L	oxamyl
Moyennement toxiques. N'appliquer que tard le soir ou tôt le matin.	
Assail 70WP	acétamipride
Endosulfan 50W; Thiodan 4EC; Thiodan 50WP; Thionex 50WP	endosulfan
Pirimor 50DF	pyrimicarbe
Supra Captan 80 WDG, Maestro 80 DF	captane

Source : Doug McRory, Provincial Apiarist, Ontario, 2007.